

Republique



Togolaise

TRAVAIL – LIBERTE – PATRIE

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la gestion de la pandémie au COVID-19 au Togo, le Gouvernement a mis en place un numéro court le 113, exclusivement dédié au suivi sanitaire des personnes entrées sur le territoire national depuis le 02 mars 2020.

Le Comité de Gestion du 113 a pour mission d'inviter ces personnes à répondre aux questions relatives à leur état de santé et à leur lieu de résidence. Il leur rappelle aussi l'importance d'un suivi strict des mesures obligatoires d'auto quarantaine qui comprennent notamment les consignes devant permettre aux inspecteurs de s'assurer qu'elles sont bien confinées sur leur lieu de quarantaine.

Le Comité de Gestion rappelle que le 113 reste le seul canal par lequel il contacte les personnes en quarantaine.

Cependant, le 113 ne reçoit pas d'appel entrant. Toute personne souhaitant contacter le comité est conviée à le faire via le numéro vert 111 mis en place à cet effet.

Le Comité appelle tous les Togolais au respect des consignes sanitaires et des mesures édictées par le Gouvernement pour qu'ensemble, nous puissions éviter la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19) sur la terre de nos aïeux.

Fait à Lomé, le 24 mars 2020

Le Ministre de la Santé et de
Hygiène Publique



Professeur

Moustafa MIJIYAWA